



Mandatiarès : responsabilités

Par **Tourre magali**, le **22/03/2017** à **17:33**

Bonjour,

Mon époux est auto entrepreneur en tant que courtier en automobile. Il est intermédiaire entre particuliers pour la vente ou l'achat de véhicule. Il n'a jamais d'argent entre les mains, le vendeur et l'acheteur font cette transaction eux-mêmes... Mon mari se rémunère à la com défini au départ avec le vendeur. Celle-ci lui est versée après la transaction. Il propose des garanties mais sans obligations et demande le max d'infos, photos, suivi du véhicule et CT. Ma question est que risque t'il en cas de défaut, vice ou autres vu qu'il est juste apporteur d'affaire ?